

# VELO-ROUTE ET VOIE-VERTE LE LONG DE L'AXE ALLIER

## Etude de faisabilité vélo-route voie verte Haut-Allier

La rivière Allier constitue un axe de valorisation patrimoniale, environnementale et de développement de l'économie touristique majeur au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette rivière bénéficie d'une notoriété et d'une image qui en fait un enjeu très important pour les territoires qu'elle traverse. La vélo-route voie-verte (V70) compte parmi les 6 itinéraires d'intérêt régional identifiés en 2017 par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et constitue aujourd'hui une réelle opportunité de développement pour le Haut-Allier.



Le SMAT du Haut-Allier a initié en 2017 une réflexion sur l'intérêt d'une vélo-route voie verte sur son territoire. Cette réflexion a abouti en 2018 au lancement d'une l'étude de faisabilité pour déterminer le tracé et les conditions de réalisation techniques et financières de l'itinéraire et de sa mise en tourisme.

Le cahier des charges de l'étude a été réalisé par les services du SMAT du Haut-Allier.

L'avis d'appel public à concurrence permettant de recruter un cabinet d'étude pluridisciplinaire Architecte-Paysagiste/VRD/Tourisme a été publié le 6 février 2018. La commission d'appel d'offres a sélectionné le 10 avril 2018 l'équipe de maîtrise d'œuvre de 2+paysages/Romain Chaleil/Géoval/Protourime.

L'étude comporte 4 phases de réalisation :

- Phase 1 : état des lieux
- Phase 2 : identification de l'itinéraire
- Phase 3 : aménagements de l'itinéraire
- Phase 4 : mise en tourisme de l'itinéraire

Les deux premières phases sont désormais réalisées. Le tracé définitif de l'itinéraire de la vélo-route entre Brassac-les Mines et Langogne a été validé courant de l'année 2019.

Fin 2019, une réflexion a été menée en partenariat avec les services des routes du Département de la Haute-Loire pour définir les modalités de jalonnement de l'itinéraire.

Concomitamment, un travail a été amorcé sur les équipements et les aménagements connexes à réaliser (phase 3) pour procéder à la mise en tourisme de l'itinéraire. Le projet d'aménagement s'appuie sur les réflexions et les préconisations du Comité d'itinéraire régional de la V70.

« Cette étude est cofinancée par **l'UNION EUROPÉENNE** dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) / Programme LEADER GAL Lafayette » :



<http://ec.europa.eu/agriculture/rural-developpement-2014-2020/index-fr.htm>

<http://www.europe-en-auvergnerrhonealpes.eu>

## 2. Jalonnement de la vélo-route voie verte Haut-Allier



La matérialisation du jalonnement de la vélo-route V70 Haut-Allier sera engagée fin du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

Ce nouvel aménagement s'insère dans la politique d'aménagement touristique régionale. Sa mise en place est suivie par les services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Damien DEROUET). La réflexion sur la mise en tourisme a été confiée à PROTOURISME.

## 3- Participation au comité d'itinéraire de la vélo-route voie verte V70 et aux travaux sur l'identification pilotés par la Région

Le SMAT du Haut-Allier a participé aux réunions du comité d'itinéraire de la véloroute voie verte V70 mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le SMAT du Haut-Allier a également participé activement aux travaux (comité technique) pilotés par la Région, visant à définir une identité et une marque pour la vélo-route V70 :

Le SMAT du Haut-Allier est également membre du comité marketing mis en place par la Région Auvergne Rhône Alpes pour promouvoir cet itinéraire.



## 4- Participation à la mise en place de la véloroute voie verte du Velay, entre Costaros et Langogne

Le SMAT travaille aux côtés de la communauté de communes du Pays de Cayres-Pradelles à la mise en place du tronçon Langogne/Costaros sur la voie-verte du Velay dont l'objectif est de se connecter à la Via Fluvia (Le Puy-Yssingeaux) pour rejoindre la via Rhôna.

A terme le territoire du SMAT sera relié à la Via Rhôna via la Via Fluvia et à la voie verte Loire à Vélo par la V70. Ce nouveau réseau de vélo-routes/voies-verte constitue une véritable opportunité de développement pour le Haut-Allier.

## 5.2- Installation de panneaux d'animation touristique sur l'A75

L'autoroute A75 traverse le nord-ouest du territoire du SMAT du Haut-Allier et constitue un axe majeur de circulation, de plus en plus fréquentée. Elle relie également le territoire avec l'un de ses principaux bassins de clientèles de proximité : l'agglomération Clermontoise.

Afin d'identifier et promouvoir le territoire auprès des usagers de l'autoroute, le SMAT a assuré la maîtrise d'ouvrage et la pose de 2 panneaux de signalétique touristique dans le sens Nord et Sud-Nord

